

16 LOGEMENTS

« Le Clos des Pommiers »

NOTICE DESCRIPTIVE

CONFORME A L'ARRETE DU 10 MAI 1968

SCCV SALENGRO NOISY LE SEC

7, Rue Roland Martin

94500 Champigny Sur Marne

PREAMBULE

La Résidence est édiflée sur un terrain situ  au 80/86 boulevard Roger Salengro, 93130 Noisy Le Sec.

Elle comprend 16 logements collectifs.

Les logements collectifs sont r partis sur 2 b timents en R + 2 + Attique.

L'acc s pi tonnier   la r sidence s'effectue depuis le boulevard Roger Salengro.

Les caract ristiques techniques des logements sont celles d finies par la pr sente notice dans le respect de la r glementation et des normes en vigueur,   la date du d p t du Permis de Construire, notamment :

- **Les normes AFNOR d'application obligatoire**
- **Code de la Construction et de l'Habitation**
- **Code de l'Urbanisme**
- **La R glementation Acoustique (NRA)**
- **La R glementation Thermique 2012**
- **La nouvelle norme NFC 15.100 (2002)**

La conformit  de la construction sera tout au long de sa r alisation, v rifi e par un bureau de contr le agr e, titulaire d'une mission de solidit  des ouvrages et  quipement dissociable et indissociable, d'isolation thermique, et d'isolation acoustique des b timents   usage d'habitation.

Il est express ment pr vu que, dans le cas o  la construction, la fourniture ou la mise en  uvre de certains mat riaux,  quipements ou mat riels se r v leraient impossibles, difficiles ou susceptibles d'entra ner des d sordres et ce, pour un motif quelconque (exemple : r glementation administrative, retards d'approvisionnement, d fauts de fabrication, difficult s d'importation, imp ratifs techniques ou en cas d'apparition de mat riel nouveau) le ma tre d'ouvrage pourra remplacer ces mat riaux,  quipements ou appareils, par d'autres, de qualit  au moins  quivalente. Le ma tre d'ouvrage pourra  galement am liorer la qualit  ou la pr sentation de tout ou partie de la construction.

De m me, il est pr cis  que les cotes et les surfaces mentionn es sur les plans sont indiqu es sous r serve des tol rances de construction telles que d finies dans l'acte de vente. L'implantation des  quipements ou appareils peut  tre modifi e en raison d'imp ratifs techniques. Les retomb es de poutres, coffres en soffites, faux-plafonds, canalisations, peuvent ne pas y figurer en totalit .

Les teintes, coloris et finitions de la r sidence seront choisis par l'architecte en accord avec les diff rents services administratifs impliqu s.

Les couleurs des rev tements de sol,   l'int rieur des logements, sont choisis par l'acqu reur dans le cadre des prestations d finies ci-apr s. Cependant, ces choix ne peuvent s'exercer que jusqu'  un certain stade d'avancement du chantier.

SOMMAIRE

1	CARACTERISTIQUES TECHNIQUES GENERALES	6
1.1	FONDATIONS	6
1.1.1	FOUILLES	6
1.1.2	FONDATIONS	6
1.2	MURS ET OSSATURE	6
1.2.1	MURS DES FAÇADES	6
1.2.2	MURS INTERIEURS ET REFENDS PORTEURS, OU SEPARATIFS ENTRE LOGEMENTS ET SUR PALIER DES ETAGES	6
1.3	PLANCHERS	6
1.3.1	PLANCHERS SUR ETAGE COURANT	6
1.3.2	PLANCHERS SUR LOCAUX NON CHAUFFES OU OUVERTS	6
1.4	CLOISONS DE DISTRIBUTION	7
1.4.1	SUR CHAMBRES, WC ET CUISINE :	7
1.4.2	SUR SALLES DE BAINS, SALLES D'EAU :	7
1.5	ESCALIERS	7
1.5.1	ESCALIERS COMMUN (ACCES AUX PALIERS)	7
1.5.2	ESCALIERS PRIVATIF (ACCES AU ETAGE DES DUPLEX)	7
1.6	CHUTES ET GROSSES CANALISATIONS	7
1.6.1	CHUTES D'EAUX PLUVIALES	7
1.6.2	CHUTES D'EAUX USEES ET D'EAUX VANNES	7
1.6.3	CANALISATIONS SOUS DALLAGE	7
1.6.4	BRANCHEMENTS AUX EGOUTS	7
1.7	TOITURES	7
1.7.1	CHARPENTE, COUVERTURE ET ACCESSOIRES	7
1.7.2	TOITURE-TERRASSE, ETANCHEITE ET ACCESSOIRE	7
1.7.3	VENTILATION	7
2	LOCAUX PRIVATIFS ET LEURS EQUIPEMENTS	8
2.1	SOLS ET PLINTHES	8
2.1.1	SOLS ET PLINTHES DES PIECES PRINCIPALES	8
2.1.2	SOLS ET PLINTHES DES CUISINES	8
2.1.3	SOLS ET PLINTHES DES PIECES D'EAU ET SANITAIRES	8
2.1.4	SOLS DES TERRASSES	8
2.2	REVETEMENTS MURAUX (AUTRES QUE PEINTURES, PAPIERS PEINTS)	8
2.2.1	REVETEMENTS MURAUX CUISINES, SALLES DE BAINS ET SALLES D'EAU	8
2.3	PLAFONDS	8
2.3.1	PLAFONDS DES PIECES INTERIEURES	8
2.4	MENUISERIES EXTERIEURES	8
2.4.1	MENUISERIES EXTERIEURES DES PIECES PRINCIPALES	8
2.5	FERMETURES EXTERIEURES ET OCCULTATIONS, PROTECTION ANTISOLAIRE	8
2.6	MENUISERIES INTERIEURES	9
2.6.1	HUISSERIES ET BATIS	9
2.6.2	PORTES INTERIEURES	9
2.6.3	PORTES PALIERES	9
2.6.4	PORTES DE PLACARDS	9

2.6.5	MOULURES ET HABILLAGES	9
2.7	SERRURERIE ET GARDE-CORPS	9
2.7.1	GARDE-CORPS ET BARRES D'APPUI	9
2.8	PEINTURES.	9
2.8.1	PEINTURES INTERIEURES.....	9
2.9	EQUIPEMENTS INTERIEURS	10
2.9.1	EQUIPEMENTS	10
2.9.2	EQUIPEMENTS ELECTRIQUES	11
2.9.3	CHAUFFAGE, VENTILATIONS	12
2.9.4	EQUIPEMENTS DE TELECOMMUNICATIONS	12
3	<u>ANNEXES PRIVATIVES</u>	<u>13</u>
3.1	VOIRIE ET BOX PRIVATIFS.	13
3.1.1	VOIRIE D'ACCES	13
3.1.2	DELIMITATION AU SOL, MARQUAGE	13
3.2	JARDINS PRIVATIFS DALLE.....	13
4	<u>PARTIES COMMUNES.....</u>	<u>14</u>
4.1	PALIER D'ETAGES ET ESCALIERS	14
4.1.1	SOLS	14
4.1.2	ESCALIER	14
4.1.3	ECLAIRAGE.....	14
4.2	LOCAUX COMMUNS.....	14
4.2.1	LOCAL VELOS ET POUSSETTES	14
4.2.2	LOCAL ENCOMBRANTS	14
4.2.3	LOCAL DE RECEPTION DES ORDURES MENAGERES.....	14
5	<u>EQUIPEMENTS GENERAUX DES BATIMENTS.....</u>	<u>15</u>
5.1	ASCENSEURS.....	15
5.2	TELECOMMUNICATIONS.....	15
5.2.1	TELEPHONE.....	15
5.2.2	ANTENNE T.V. ET RADIO	15
5.3	RECEPTION, STOCKAGE ET EVACUATION DES ORDURES MENAGERES	15
5.4	ALIMENTATION EN EAU	15
5.4.1	COMPTAGES GENERAUX	15
5.4.2	SURPRESSEURS, REDUCTEURS ET REGULATEURS DE PRESSION.....	15
5.4.3	COLONNES MONTANTES.....	15
5.4.4	BRANCHEMENT EAU POTABLE	15
5.5	ALIMENTATION EN ELECTRICITE	15
5.5.1	RACCORDEMENT.....	15
5.5.2	COMPTAGE DES SERVICES GENERAUX.....	15
5.5.3	COLONNES MONTANTES.....	15
5.5.4	BRANCHEMENT ET COMPTAGES PARTICULIERS.....	15

6	<u>PARTIES COMMUNES EXTERIEURES A LA RESIDENCE ET LEURS EQUIPEMENTS</u>	16
6.1	ACCES A LA RESIDENCE	16
6.2	CIRCULATION DES PIETONS	16
6.2.1	CHEMIN D'ACCES AUX ENTREES DES BATIMENTS	16
6.3	ESPACES VERTS	16
6.3.1	PLANTATIONS D'ARBRES, ARBUSTES	16
6.3.2	JARDIN PARTAGE	16
6.4	ECLAIRAGE EXTERIEUR	16
6.4.1	SIGNALISATION DES ESPACES EXTERIEURS	16
6.5	CLOTURES	16
6.5.1	SUR RUE	16
6.5.2	AVEC LES PROPRIETES VOISINES	16
6.6	RESEAUX DIVERS	16
6.6.1	ALIMENTATION EN EAU	16
6.6.2	ALIMENTATION EN ELECTRICITE	16
6.6.3	EGOUTS	16
6.6.4	TELECOMMUNICATION	16
6.6.5	ALIMENTATION EN GAZ	17
6.6.6	EVACUATION DES EAUX DE PLUIE ET DE RUISSELLEMENT SUR LE TERRAIN, ESPACES VERTS, CHEMINS.	17

NOTICE DESCRIPTIVE

1 CARACTERISTIQUES TECHNIQUES GENERALES

1.1 FONDATIONS

1.1.1 Fouilles

Fouilles en excavation avec évacuation des terres extraites.

1.1.2 Fondations

Fondations définies et dimensionnées selon étude de structure de l'entreprise, les résultats de l'étude de sols et validation du bureau de contrôle.

1.2 MURS ET OSSATURE

1.2.1 Murs des façades

- Murs, poteau, poutre : En béton armé ou blocs agglomérés de ciment selon étude de structure.
- Doublage : isolation thermique par l'intérieur et par l'extérieur sur les pignons.
- Parements extérieurs :
 - Bardage bois
 - Bac acier
 - Enduit gratté fin suivant les plans de façades architecte.
 - Parement en brique vernissées (localement, en RDC coté rue)

1.2.2 Murs intérieurs et refends porteurs, ou séparatifs entre logements et sur palier des étages

- Entre locaux privatifs contigus et entre locaux privatifs et circulations collectives :
murs en béton armé ou blocs agglomérés de ciment selon besoins structurels et conformément à la réglementation acoustique intérieure.
- Entre locaux privatifs et autres locaux:
murs en béton armé ou blocs agglomérés de ciment suivant étude de structure avec doublages selon nécessité (complexe isolant, localisation selon étude thermique et acoustique de l'entreprise).

1.3 PLANCHERS

1.3.1 Planchers sur étage courant

Dalle pleine en béton armé, épaisseur selon étude structurelle de l'entreprise et conformément à la réglementation acoustique intérieure.

1.3.2 Planchers sur locaux non chauffés ou ouverts

Dalle pleine en béton armé, coulée en place ou sur prédalles.

Isolation en sous face du type projection de laine minérale ou panneaux isolants en fond de coffrage, épaisseur et localisation suivant étude thermique de l'entreprise.

1.4 CLOISONS DE DISTRIBUTION

1.4.1 **Sur chambres, WC et cuisine :**

Cloisons à âmes alvéolaires de 50 mm d'épaisseur composée d'une armature cartonnée nid d'abeille.

1.4.2 **Sur salles de bains, salles d'eau :**

Cloisons à âmes alvéolaires de 50 mm d'épaisseur composée d'une armature cartonnée nid d'abeille.

1.5 ESCALIERS

1.5.1 **Escaliers commun (accès aux paliers)**

Escalier en béton.

1.5.2 **Escaliers privatif (accès au étage des duplex)**

Escalier en bois

1.6 CHUTES ET GROSSES CANALISATIONS

1.6.1 **Chutes d'eaux pluviales**

Chute intérieure et extérieure

En zinc sur les façades selon localisation des plans architecte avec évacuation collective.

1.6.2 **Chutes d'eaux usées et d'eaux vannes**

En PVC rigide placé en gaine dans les logements privatifs et désolidarisé des planchers selon étude structurelle de l'entreprise et conformément à la réglementation acoustique intérieure.

Tuyaux en PVC prolongés en toiture pour ventilation réglementaire.

1.6.3 **Canalisations sous dallage**

En PVC sous le dallage béton pour l'évacuation des EU et EP.

1.6.4 **Branchements aux égouts**

Raccordement sur les égouts existants, conformément à la réglementation de la ville.

1.7 TOITURES

1.7.1 **Charpente, couverture et accessoires**

- Charpente bois.
- Bac acier
- Isolant en laine de verre, épaisseur suivant calcul thermique
- Chéneau compris descentes EP.

1.7.2 **Toiture-terrasse, étanchéité et accessoire**

Sur toiture terrasse étanchéité bitumineuse sur isolant thermique (caractéristique, épaisseur et performance selon étude thermique) en auto-protégé ou gravillonné pour les terrasses inaccessibles et avec protection par dalles gravillonnées sur plot pour les terrasses accessibles.

1.7.3 **Ventilation**

Collective, sorties de ventilation en toiture selon réglementation.

2 LOCAUX PRIVATIFS ET LEURS EQUIPEMENTS

2.1 SOLS ET PLINTHES

2.1.1 Sols et plinthes des pièces principales

Sol vinylique en lés.

Un coloris parmi trois teintes dans la gamme proposée par le fabricant, sans panachage possible pour un même logement. Pose collée.

Plinthe en bois peinte en blanc.

Localisation : dans les pièces sèches et cuisines ouvertes.

2.1.2 Sols et plinthes des cuisines

Carrelage en grès, pose droite avec plinthes assorties sur isolant acoustique ou chape isophonique.

Un coloris parmi trois teintes dans la gamme proposée, sans panachage possible pour un même logement.

Localisation : cuisines fermées.

2.1.3 Sols et plinthes des pièces d'eau et sanitaires

Carrelage en grès, pose droite avec plinthes assorties sur isolant acoustique ou chape isophonique.

Un coloris parmi trois teintes dans la gamme proposée, sans panachage possible pour un même logement.

Localisation : Salles de bains, salles d'eau et WC.

2.1.4 Sols des terrasses

- Dalle sur plot en béton type gravillon lavé.

2.2 REVÊTEMENTS MURAUX (AUTRES QUE PEINTURES, PAPIERS PEINTS).

2.2.1 Revêtements muraux cuisines, salles de bains et salles d'eau

Carreaux de faïence sur 0,60 m de hauteur et sur la longueur de l'évier, y compris retours et au droit des baignoirs.

Localisation : dans les cuisines et SDB.

Carreaux de faïence sur 2,00 m de hauteur au droit des douches et sur 1,50 m de hauteur au droit des baignoires, y compris retours avec un rang de carreaux décoratif.

Un coloris parmi trois teintes dans la gamme proposée, sans panachage possible pour un même logement.

Localisation : dans les salles de bains et salles d'eau.

2.3 PLAFONDS

2.3.1 Plafonds des pièces intérieures

Béton poncé et ragréé pour les étages courants ou plaques de plâtre peintes.

2.4 MENUISERIES EXTÉRIEURES

2.4.1 Menuiseries extérieures des pièces principales

Menuiseries en PVC blanc ou grises suivant plan architecte, ouvrantes à la Française, Classement A3 E3 V2 de classe C1 minimum. Certification CSTB du fabricant. 2 points de fermeture minimum sur les portes-fenêtres. Crémones et tiges en métal.

2.5 FERMETURES EXTÉRIEURES ET OCCULTATIONS, PROTECTION ANTISOLAIRE

- Volets coulissant acier perforé, manœuvre manuelle sur rue pour les portes-fenêtres simple.

- Volets roulant en PVC

Localisation : selon plans.

2.6 MENUISERIES INTÉRIEURES

2.6.1 Huisseries et bâtis

Huisseries métalliques.

2.6.2 Portes intérieures

Portes isoplanes à âme alvéolaire à recouvrement, garniture aluminium anodisé, serrure à mortaiser - (bec de cane à condamnation et décondamnation pour salle d'eau, salle de bains et WC - pêne dormant ½ tour pour les chambres - bec de canes pour toutes les autres portes).

2.6.3 Portes palières

Portes anti-effraction A2P BP1, finition peinte, serrure de sûreté encastrée 3 points, ferrage 4 paumelles, dispositif anti-dégondable. Clés non reproductibles. Seuil à la suisse, joint isophonique, béquille intérieure et poignée de tirage extérieure en aluminium.

2.6.4 Portes de placards

Si largeur >0,80m : Portes coulissantes, rails haut et bas

Si largeur <0,80m : Portes à un ou deux vantaux à la française sans bâti, ferrage par charnières invisibles.

Un placard par logement est équipé :

- Portes coulissantes. Boitier en acier comprenant mécanisme de roulement et anti-déraillement. Profilés et rails en aluminium laqué.
- d'une tablette en panneau mélaminé blanc de couleur blanche de 19 mm d'épaisseur sur la largeur du placard, à 1,80 m de hauteur environ
- d'un séparatif vertical en panneau mélaminé de couleur blanche pour les placards de plus de 1,20 m de large
- d'une tringle sur la largeur du placard.

Localisation : en placard

2.6.5 Mouluures et habillages

Chan-plats bois et/ou cornières bois sur les huisseries banchées.

2.7 SERRURERIE ET GARDE-CORPS

2.7.1 Garde-corps et barres d'appui

Garde-corps en acier perforé avec main courante bois.

Localisation : selon plan architecte

2.8 PEINTURES.

2.8.1 Peintures intérieures

2.8.1.1 Sur menuiseries

Préparation adaptée au support. Finition par deux couches de peinture acrylique.

2.8.1.2 Sur murs

Dans toutes les pièces sèches : après préparation soignée adaptée aux supports, deux couches de peinture acrylique, finition satinée. Finition courante type B selon DTU.

Dans toutes les pièces humides : après préparation soignée adaptée aux supports, deux couches de peinture acrylique spéciale pièces humides, finition satinée. Finition courante type B selon DTU.

2.8.1.3 Sur plafonds

Dans toutes les pièces sèches : après préparation soignée adaptée aux supports, deux couches de peinture acrylique, finition mate. Finition courante type B selon DTU.

Dans toutes les pièces humides : après préparation soignée adaptée aux supports, deux couches de peinture acrylique spéciale pièces humides, finition satinée. Finition courante type B selon DTU.

2.8.1.4 Sur canalisations et tuyauteries (apparentes dans les logements)

Peinture pour support métallique.

Peinture acrylique finition satinée y compris dégraissage et préparation adaptée des supports pour les canalisations en PVC.

Peinture glycérophtalique brillante pour les canalisations apparentes en métal.

2.9 EQUIPEMENTS INTÉRIEURS

2.9.1 **Equipements**

2.9.1.1 Bloc évier, robinetterie

Évier monobloc inox 18/10, 2 cuves et égouttoir dimension 1,20 x 0,60, posé sur meuble.

Robinetterie : mitigeur, pour cuisine.

Meuble sous évier en aggloméré mélaminé blanc avec 1 ou 2 portes et une étagère.

2.9.1.2 Équipements sanitaires et plomberie

Distribution d'eau froide

Colonnes montantes en tube PVC pression.

Vanne d'arrêt ¼ tour.

Compteurs individuels

Purge en pied de colonne et dispositif « anti-bélier » en tête.

Distribution intérieure en PER encastré en dalle et raccords apparents aux appareils de chauffage dans les logements en tube cuivre écroui ou polyéthylène.

Production et distribution d'eau chaude individuelle par la chaudière

Distribution en tube PER encastré en dalle et raccords apparents aux appareils de chauffage dans les logements en tube cuivre écroui ou polyéthylène.

Évacuations

Les évacuations et vidanges sont réalisées en PVC posé en apparent dans les pièces de service jusqu'aux attentes situées en gaine.

Distribution gaz

Liaison depuis le coffret gaz en façade posé par l'entreprise et compteurs fournis par GRDF.

Branchements en attente

- 1 robinet d'arrêt double sur eau froide, en attente sous évier avec raccord normalisé au nez, permettant le raccordement de 2 machines.
- 2 évacuations EU siphonnées en attente sous évier pour un lave-vaisselle et un lave-linge

2.9.1.3 Évacuations

Canalisations en PVC pose en apparent.

2.9.1.4 Appareils sanitaires

Coloris blanc.

Salles de bains :

- Baignoire, 1,50 x 0,70 m - Couleur blanche. Tablier de baignoire en panneau démontable

Lavabo sur colonne.

Salles d'eau :

- Bac à douches 0,80 x 0,80 en porcelaine, couleur blanche, avec bonde siphonide, à poser.
- Lavabo sur colonne.

W.C. :

- Cuvette en céramique, couleur blanche, avec réservoir de chasse d'eau attenant à double détente avec bouton poussoir, mécanisme de remplissage silencieux. Abattant double de couleur blanche.

2.9.1.5 Robinetterie

Pour lavabo :

- Mitigeur, à limiteur de débit.

Pour baignoire :

- Mitigeur avec inverseur bains/douche à limiteur de débit. Mise en œuvre de douchette avec flexible et support.

Pour douche :

- Mitigeur, à limiteur de débit. Mise en œuvre de douchette avec flexible et support.

2.9.2 Equipements électriques

2.9.2.1 Type d'installation

Réseaux encastrés sous fourreau.

2.9.2.2 Puissance à desservir

Abonnement 220 Volts à double tarification.

2.9.2.3 Equipement de chaque pièce

L'équipement électrique des logements sera conforme à la norme NF C 15.100.

- Les foyers lumineux, les centres, ainsi que les sorties en applique sont équipés d'un socle DCL (dispositif de connexion pour luminaire).
- Tableau d'abonné encastré ou en applique de couleur blanche avec porte et compteur EDF posé par ERDF.
- Un bandeau lumineux par logement, au-dessus du lavabo de la salle de bain.
- Interphone dans l'entrée.

2.9.2.4 Sonnerie de porte palière

- 1 carillon dans le tableau électrique et un bouton poussoir lumineux avec porte étiquette incorporé, encastré près de la porte palière.

2.9.3 Chauffage, ventilations

2.9.3.1 Type d'installation

Chauffage individuel gaz et production eau chaude sanitaire inclus.

Ventilation type ventilation mécanique contrôlée.

2.9.3.2 Températures garanties

Température garantie dans les diverses pièces par température minimum extérieure de -7°C.

Salles de bains / salles d'eau + 21°C

Séjours, chambres + 19°C

Cuisines + 19°C

Selon étude thermique.

2.9.3.3 Appareils d'émission de chaleur

Radiateurs eau chaude basse température. Thermostat d'ambiance avec système de programmation.

Conduits et bouches d'extraction de la VMC

2.9.3.4 Installation de VMC comprenant :

Bouches d'extraction hygroréglables dans les pièces humides : salle de bains, salle d'eau, cuisine, WC, cellier.

- Raccordement jusqu'aux extracteurs mécaniques.

2.9.3.5 Conduits et prises d'air frais

Grilles d'entrée d'air hygroréglables dans traverse haute des menuiseries extérieures des pièces sèches ou dans les coffres de volets roulants.

2.9.4 Equipements de télécommunications

2.9.4.1 Radio - TV

Nombre de prises conforme à la NF C 15.100. En complément, une prise TV est prévue dans chaque chambre.

2.9.4.2 Téléphone

Nombre de prises RJ45 conforme à la NF C 15.100 et aux exigences de la Région Ile-de-France.

3 ANNEXES PRIVATIVES

3.1 VOIRIE ET BOX PRIVATIFS.

3.1.1 Voirie d'accès

En béton avec forme de pente.

3.1.2 Délimitation au sol, marquage

Marquage : Numérotation des places de stationnement au sol

3.2 JARDINS PRIVATIFS DALLE

Terre végétale 80 cm

Clôture séparative en grillage d'une hauteur de 1,20 mètre avec une haie d'un côté.

Localisation : en limites séparatives entre jardins des logements et entre jardin et parties communes.

Portillon d'accès en grillage d'une hauteur de 1,20 mètre.

4 PARTIES COMMUNES

4.1 PALIER D'ETAGES ET ESCALIERS

4.1.1 Sols

Sol antidérapant.

4.1.2 Escalier

Escalier béton.

4.1.3 Eclairage

Sur détection de présence par plafonniers et appliques.

4.2 LOCAUX COMMUNS

4.2.1 Local vélos et poussettes

- Porte d'accès: acier galvanisé avec serrure de sûreté sur organigramme.
- Sol : béton lisse ou balayé

4.2.2 Local encombrants

- Murs : en béton armé ou parpaing
- Sol : en béton lissé
- Équipement électrique : éclairage par hublot commandé par minuterie

4.2.3 Local de réception des ordures ménagères.

- Murs : en béton armé ou parpaing avec finition intérieure par 2 couches de peinture vinylique mate.
- Sol : forme de pente, carrelage antidérapant.
- Un siphon de sol et un robinet de puisage.
- Équipement électrique : éclairage par hublot commandé par minuterie
- Porte coupe-feu/pare flamme avec ferme-porte.

16 boîtes aux lettres avec tableau d'affichage.

5 EQUIPEMENTS GENERAUX DES BATIMENTS

5.1 ASCENSEURS

Sans objet.

5.2 TÉLÉCOMMUNICATIONS

5.2.1 Téléphone

Installation conforme aux prescriptions de France Télécom.

5.2.2 Antenne T.V. et radio

Antenne hertzienne collective pouvant recevoir les chaînes numériques terrestre et la TNT (décodeur ou adaptateur spécifique à la charge de l'acquéreur) sous réserve que la zone géographique soit couverte par les différents opérateurs.

5.3 RÉCEPTION, STOCKAGE ET ÉVACUATION DES ORDURES MÉNAGÈRES

Les ordures ménagères seront collectées dans des containers collectifs mis à disposition.

5.4 ALIMENTATION EN EAU

Branchement sur le réseau de la ville.

5.4.1 Comptages généraux

Un comptage général par branchement sur le réseau de la ville.

5.4.2 Surpresseurs, réducteurs et régulateurs de pression

Selon nécessité.

5.4.3 Colonnes montantes

Dans les gaines techniques palières, prévues à cet effet avec façade en panneaux bois peinte, en tube PVC pression ou PER avec vannes d'arrêt et purge, dispositif antibélier en tête.

5.4.4 Branchement eau potable

Branchement avec robinet d'arrêt pour isoler chaque appartement,

5.5 ALIMENTATION EN ELECTRICITE

5.5.1 Raccordement

Raccordement de l'immeuble en basse tension, courant mono ou triphasé pour les installations collectives. Abonnement à souscrire, au nom du maître d'ouvrage, pour la livraison de l'immeuble, après fourniture des consuels, pour essai et mise en service des installations à la charge de l'entreprise jusqu'à la réception.

5.5.2 Comptage des services généraux

Un comptage regroupant les services généraux, le portillon, l'éclairage extérieur et les équipements communs.

5.5.3 Colonnes montantes

Colonnes montantes électriques préfabriquées d'un modèle agréé par ERDF positionnées dans les gaines palières avec façade en panneau bois medium peint.

5.5.4 Branchement et comptages particuliers

Compteurs fournis et mis en place par ERDF dans chaque logement.

6 PARTIES COMMUNES EXTERIEURES A LA RESIDENCE ET LEURS EQUIPEMENTS

6.1 ACCÈS A LA RÉSIDENCE

Accès véhicules par le boulevard Roger Salengro et accès piétons par un portillon métallique situé à coté accès véhicule avec ouverture par digicode sur horloge équipé d'un vigik pour les concessionnaires.

Dans le hall, accès aux bâtiments via deux portes munies d'un interphone.

6.2 CIRCULATION DES PIÉTONS

6.2.1 Chemin d'accès aux entrées des bâtiments

Cheminement en béton désactivé avec forme de pente suivant projet d'aménagements extérieurs architecte.

6.3 ESPACES VERTS

6.3.1 Plantations d'arbres, arbustes

Arbres de haute tige, haies et végétaux divers (suivant plans). Essences et nombre selon plan d'aménagement extérieur architecte.

6.3.2 Jardin partagé

Sur l'arrière de la parcelle non bâtie, suivant plan Architecte.

6.4 ECLAIRAGE EXTÉRIEUR

6.4.1 Signalisation des espaces extérieurs

Signalisation des espaces extérieurs suivant plan d'aménagements extérieurs architecte :

6.5 CLÔTURES

6.5.1 Sur rue

Muret de soubassement en béton clair, serrurerie à barreaudage vertical, hauteur conforme au permis de construire.

6.5.2 Avec les propriétés voisines

En treillis soudé, hauteur 1,80 mètres en complément des clôtures existantes

6.6 RÉSEAUX DIVERS

6.6.1 Alimentation en eau

Branchement sur le réseau de la ville.

6.6.2 Alimentation en électricité

Réalisation des travaux de basse tension en aval du coffret de coupure, mis en place par ERDF en limite de propriété. Le tableau d'abonné avec compteur à l'intérieur des logements sera posé et fourni par ERDF. Les autres travaux sur domaine public seront réalisés par ERDF.

6.6.3 Egouts

Raccordement sur réseaux existants.

6.6.4 Télécommunication

Installation conforme aux prescriptions de l'opérateur.

6.6.5 Alimentation en gaz

Installation conforme aux prescriptions de l'opérateur.

6.6.6 Evacuation des eaux de pluie et de ruissellement sur le terrain, espaces verts, chemins.

Raccordement au réseau public selon réglementation locale.

L'évacuation des eaux de pluie sera réalisée en réseaux séparatifs des réseaux EU/EV suivant plan d'aménagement extérieur architecte.

□□□□